

Direction des Jurys de l'enseignement supérieur
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
🌐 : www.enseignement.be/jurys

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycles	2021-2022/1
Titre	CESS général
Matière	Sciences sociales

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Nom de la matière : Sciences sociales.

Equivalent horaire scolaire : 4h.

••• Programme(s)

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=RechercheProg>.

↳ Numéro du programme : 09/2000/247

↳ Lien :

↳ : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/09-2000-247.pdf>

••• Titre visé et type d'enseignement

Titre : Certificat d'enseignement secondaire du troisième degré pour l'enseignement secondaire général (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant sur l'organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : écrit.

Nombre d'heure(s) : 3 heures.

••• Matériel

Matériel autorisé et/ou requis : dictionnaire **orthographique**, stylos, cartouches, effaceur, stylos bille, crayons de couleur (5), Tipp-Ex, latte, rapporteur, crayon gris, gomme et le matériel scolaire de base.

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, montre connectée, etc. et dictionnaire des noms communs/propres (avec définitions), stylos effaçables, feuilles de brouillon, etc.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

••• Consignes d'examen

Il est nécessaire et primordial de se référer aux programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour se préparer à l'examen. Les thèmes, notions importantes, compétences et savoir-faire seront issus de ces programmes dont vous pouvez trouver la référence au point I.

Les examinateurs ne sont pas dans l'obligation d'interroger les candidats sur l'ensemble des savoirs, compétences et savoir-faire répertoriés dans les programmes.

Le candidat doit maîtriser les acquis théoriques de base, analyser des informations (dans différents types de documents: textes, illustrations, graphiques, etc.) et appliquer des concepts, des théories, des modèles spécifiques aux sciences sociales.

1. Droit

MATIERES	NOTIONS
Le droit	Définitions et caractéristiques du droit.
Les sources du droit	Le traité, la Constitution, la doctrine, la coutume, les lois, la jurisprudence, l'équité.
Les divisions du droit	Interne/international ; Public/privé ; Pénal/civil (social, commercial)
	L'indépendance du pouvoir judiciaire, la présomption d'innocence, la gratuité de la justice, l'impartialité de la justice, le double degré de juridiction, etc.
Les juridictions	4 cours et 7 tribunaux
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit pouvoir donner une définition claire et pertinente du terme « droit » et pouvoir répondre à des questions relatives aux caractéristiques du droit : le droit est différent de la morale, le droit comporte plusieurs types de sanctions. - Le candidat doit pouvoir énumérer les différentes sources du droit, pouvoir donner une définition et un exemple de chacune d'elles, et pouvoir compléter des textes lacunaires à ce sujet. - Le candidat doit pouvoir résoudre des exercices dans lesquels il doit préciser les types de droit dont il s'agit, le tribunal qui traitera le problème la première fois, et, le cas échéant, celui qui interviendra en appel. - Dans des situations pratiques vécues ou fictives, le candidat doit être capable d'identifier le principe de droit qui a été/pas été respecté (la présomption d'innocence, l'impartialité de la justice, ...). 	

2. Sociologie

MATIERE	NOTIONS
La sociologie	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la sociologie - Objets d'étude de la sociologie - Principaux courants sociologiques et les grands sociologues qui en font partie
Le fait social	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du fait social (Durkheim) - Critères du fait social (collectivité, stabilité, extériorité, contrainte)
La socialisation	<ul style="list-style-type: none"> - Définition - Socialisation primaire/secondaire - Socialisation manifeste/latente - Le lien social dans ses diverses dimensions - Les agents de socialisation (famille, école, pairs, médias, etc.)
Le groupe social	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle social/Statut social - Stratification et classes sociales (Marx)

	<ul style="list-style-type: none"> - Culture et héritage culturel (Weber, Bourdieu) - Mobilité sociale/Reproduction sociale (Bourdieu) - Acculturation
La communication	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et processus (Shannon et Weaver) - Communication verbale/non-verbale (Palo Alto)
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit être en mesure de distinguer les faits sociaux d'autres faits en utilisant les critères du fait social. - Le candidat doit pouvoir exprimer de façon claire la signification (définition) des concepts ou notions concernés et pouvoir les illustrer par un exemple. - Dans des situations pratiques vécues ou fictives, le candidat doit être capable d'identifier le concept et/ou les notions présent(e)s et de les expliquer. 	

3. Législation sociale

MATIERE	NOTIONS
La protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide sociale - La sécurité sociale (historique, définition, financement, composition) - Schéma de la sécurité sociale
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat doit être capable de bien préciser les éléments de base relatifs au CPAS : signification, buts poursuivis, revenu d'intégration sociale. - Le candidat doit être capable de donner une définition claire et pertinente de la sécurité sociale, d'effectuer un schéma correct de cette dernière et de mentionner le nom complet de chaque organisme. - Le candidat doit être capable, dans le cadre d'exercices basiques, de préciser l'institution vers laquelle on doit se tourner (CPAS, INAMI, ...). 	

4. Psychologie

MATIERE	NOTIONS
Le développement de l'enfant et de l'adolescent	<ul style="list-style-type: none"> - développement physique, psycho-affectif (Freud), développement social, développement cognitif (Piaget), rôles sexuels, identification, identité
La psychologie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Rôles, normes et valeurs - Intérêts - Conformisme/Déviance (Merton) - Représentations sociales, préjugés, stéréotypes, rumeur - Expériences de psychologie sociale (Milgram, Asch, Zimbardo)
<ul style="list-style-type: none"> - Dans différentes sources courantes (articles de presse, témoignages d'anonymes,...), le candidat doit être en mesure de distinguer les jugements de valeur, les jugements de fait et les discours 	

normatifs ainsi que les comportements intéressés et/ou normatifs.

- Le candidat doit pouvoir exprimer de façon claire la signification (définition) des concepts ou notions concernés et pouvoir les illustrer par un exemple.
- Dans des situations pratiques vécues ou fictives, le candidat doit être capable d'identifier le concept et/ou les notions présent(e)s et de les expliquer.
- Le candidat comprend l'influence des facteurs psycho-sociaux sur le comportement des individus; en outre, il est en mesure d'expliquer et de mobiliser les différents travaux issus de la psychologie sociale (Milgram, Asch, Zimbardo).